

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Maroc & Sahara occidental > **Maroc : « Nous demandons instamment aux autorités marocaines de libérer (...) »**

Communiqué

## **Maroc : « Nous demandons instamment aux autorités marocaines de libérer immédiatement et sans conditions Soulayman Raissouni et Omar Radi »**

mardi 13 avril 2021, par [Comité France de soutien à Maâti Monjib](#) (Date de rédaction antérieure : 11 avril 2021).

**En tant que comité France de soutien à Maâti Monjib, nous sommes solidaires des journalistes Soulayman Raissouni, Omar Radi, Imad Stitou et Taoufik Bouaachrine ainsi que de tous les détenus politiques et d'opinion au Maroc.**

En l'occurrence, nous sommes très inquiets pour Soulayman Raissouni et Omar Radi qui ont entamé, le 8 avril 2021, une grève de la faim illimitée pour obtenir leur libération.

Après une longue campagne acharnée de harcèlement et de diffamation contre le journaliste Soulayman Raissouni et sa famille orchestrée par les services sécuritaires à travers des médias qui leur sont proches, Soulayman Raissouni a été arrêté de façon spectaculaire le 22 mai 2020 et placé en détention préventive, à l'isolement total dans des conditions difficiles à la prison d'Oukacha à Casablanca. Soulayman Raissouni a été mis en examen pour « viol avec violence et séquestration » sans qu'aucune plainte en ce sens ait été déposée.

Les atteintes aux mœurs et les motifs de droit commun élaborés de toutes pièces sont en effet le procédé actuel du pouvoir marocain pour masquer les procès politiques, salir, arrêter et faire taire toutes voix démocratiques militant pour la liberté d'expression ou réclamant des droits élémentaires, ceci en violation totale de l'article 25 de la Constitution marocaine qui « garantit les libertés de pensée, d'opinion et d'expression sous toutes leurs formes ».

Non seulement de telles accusations ne justifient pas une arrestation aussi musclée mais, en plus, Soulayman Raissouni présente toutes les garanties requises pour comparaître devant la justice dans le cadre d'un procès équitable. Ce procès, qui ne présente, lui, aucune garantie d'équité, s'est ouvert le 9 février et, depuis, les audiences sont systématiquement reportées.

Omar Radi est poursuivi pour plusieurs motifs d'accusations fallacieuses : outrage à magistrat, violence, ivresse sur la voie publique, viol et attentat à la pudeur, atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État, espionnage. Bien qu'il se soit rendu à chacune des 12 convocations de la BNPJ (Brigade nationale de la police judiciaire), preuve de sa volonté de ne pas se dérober à son devoir citoyen, et après avoir subi environ 100 heures d'interrogatoire en cinq semaines pour quatre procédures différentes, il a été placé en détention préventive, et à l'isolement, le 29 juillet 2020. Il s'agit donc d'une détention arbitraire consécutive à un véritable harcèlement judiciaire et policier. Dans ces deux cas, l'article 23 de la Constitution marocaine, stipulant la présomption d'innocence,

n'est pas respecté. Cette atteinte au droit d'innocence et cette discrimination au regard d'autres accusés poursuivis en liberté est inacceptable.

Ils ont donc plusieurs fois demandé leur remise en liberté, ce qui leur a toujours été refusé. Face au bafouement systématique de leurs droits, ils ont décidé d'entamer une grève de la faim illimitée, doublée pour Soulaïman Raïssouni d'une grève de la soif. Or, la santé de ces deux journalistes présente déjà des motifs d'inquiétude et n'est pas compatible avec un emprisonnement : Soulaïman, qui a perdu 15 Kg de son poids depuis son incarcération, souffre d'hypertension chronique avec le risque que fait peser la grève de la boisson sur ses reins. Omar Radi, qui a perdu 10 Kg de son poids depuis sa mise en détention, souffre d'asthme et de la maladie de Crohn dont une crise aiguë depuis deux semaines le met en situation permanente de diarrhée et vomissements.

Il apparaît qu'avec cette grève de la faim, leur vie est véritablement en danger. La responsabilité de l'État marocain est donc ici engagée.

Nous demandons instamment aux autorités marocaines de libérer immédiatement et sans conditions Soulaïman Raïssouni et Omar Radi tout en faisant cesser toute forme d'humiliation à leur égard comme à l'égard de leur famille.

**Le comité France de soutien à Maâti Monjib**

Le 11/04/2021

---